

Réformer la fiscalité du capital pour endiguer les expatriations fiscales et relancer le « facteur entrepreneurial » indispensable à notre croissance

Dans le cadre de son programme d'analyse approfondie de l'impact de la fiscalité sur la croissance¹, Coe-Rexecode publie une étude complète et inédite des conséquences des « expatriations fiscales » pour l'économie française : « Les conséquences économiques des expatriations dues aux écarts de fiscalité entre la France et les autres pays » ([Document de travail n° 63](#)).

Alors que le gouvernement s'engage dans une réforme de la fiscalité du capital, Coe-Rexecode décrit les effets économiques des expatriations fiscales et précise le **potentiel de croissance qui peut être libéré en endiguant ces expatriations**.

➤ Une approche inédite

- La question des conséquences pour l'économie française des expatriations fiscales revient régulièrement dans le débat public sans avoir jamais fait l'objet d'une étude complète. Les travaux antérieurs s'en tenaient au décompte des patrimoines des contribuables français ayant déplacé à l'étranger leur lieu de résidence.
- **Bien que l'ampleur des départs et leurs effets économiques soient difficiles à évaluer précisément², Coe-Rexecode s'est efforcé de cerner les mécanismes et les ordres de grandeur en jeu, en privilégiant, pour la première fois, l'approche des effets variantiels³.** L'institut a ainsi comparé la trajectoire de l'économie française « effective » observée à une trajectoire « simulée » de l'économie dans l'hypothèse où les décisions d'expatriation n'auraient pas eu lieu.
- Il a également mené des entretiens qualitatifs afin d'identifier les causes et les effets des expatriations fiscales, et a évalué la « **distance fiscale** » entre la France et six pays européens⁴ par le biais de plusieurs **cas de contribuables représentatifs**.

¹ Voir *Réforme fiscale et retour de la croissance*, Michel Didier, Jean-François Ouvrard, Pascale Scapecchi (Economica, 2014), *L'impôt sur le capital au XXI^e siècle – Une coûteuse singularité française*, Michel Didier et Jean-François Ouvrard (Economica, 2016).

² Les difficultés tiennent notamment à l'insuffisance des statistiques publiées par le Ministère des Finances, comme l'a déjà dénoncé le Conseil d'Analyse Economique (note n° 9).

³ L'approche des effets variantiels est classique pour l'évaluation des effets macroéconomiques des décisions de politique économique ou d'un choc exogène.

⁴ Allemagne, Belgique, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Une évaluation des **mouvements d'expatriation de Français** vers l'étranger à partir des données disponibles a par ailleurs été établie⁵.

- A l'issue de ce travail de plusieurs mois, Coe-Rexecode relève parmi les **effets des expatriations fiscales : une perte de bases fiscales pour le Trésor public, une diminution de la capacité entrepreneuriale et au total une perte continue de croissance économique.**

➤ **Les entrepreneurs et cadres d'entreprises particulièrement concernés**

- Compte tenu d'une fiscalité du capital française particulièrement atypique⁶ et d'un contexte général d'internationalisation, **notre fiscalité du capital se révèle fortement incitative à l'expatriation fiscale pour certaines catégories de contribuables et plus particulièrement pour ceux qui ont réussi à constituer un capital significatif :**
 - les **entrepreneurs** (dès lors qu'ils réussissent ou par anticipation lorsqu'ils entrevoient sérieusement la perspective de réussite) ;
 - les **cadres supérieurs salariés** associés à la réussite de l'entreprise, dont beaucoup sont des « entrepreneurs salariés » (des « **intrapreneurs** »). Cette catégorie est d'autant plus portée à l'expatriation qu'elle exerce des responsabilités de plus en plus internationales. Une forme d'expatriation consiste à ne pas revenir s'établir en France ;
 - les **inactifs et retraités aisés** (souvent d'anciens entrepreneurs) ;
 - certains **travailleurs indépendants**.
- **Les expatriations d'entrepreneurs et de cadres dirigeants intrapreneurs sont d'autant plus pénalisantes** pour l'économie française **qu'il s'agit de personnes qui jouent un rôle moteur dans leur secteur et pour la croissance économique.** Leur départ constitue donc une perte de croissance pour la France.
- Les statistiques fiscales disponibles estiment à 800 le nombre de délocalisations fiscales de contribuables soumis à l'impôt sur la fortune (800 départ et 300 retours, soit un flux net de 500, les dernières données disponibles datent de 2014).

➤ **Une perte de croissance de 0,06 % de PIB par an et une perte de recettes pour le Trésor de plus de 150 millions d'euros par an**

- Les expatriations fiscales entraînent non seulement un déplacement immédiat de bases fiscales vers l'étranger, des pertes de recettes pour le Trésor français, mais aussi, ce qui est plus important, un impact négatif sur le potentiel de croissance.

⁵ Le solde des départs et des retours de personnes nées en France, motivés pour l'essentiel par des raisons professionnelles ou familiales, est fortement négatif (- 120 000 personnes par an) et en augmentation. Quatre cinquièmes des départs concernent des jeunes actifs.

⁶ Voir l'analyse détaillée dans l'ouvrage cité, *L'impôt sur le capital au XXI^e siècle – Une coûteuse singularité française.*

- Les **pertes de recettes pour le Trésor** sont de l'ordre de **150 millions d'euros par an**. Elles peuvent sembler relativement faibles mais elles se cumulent d'année en année.
- Le cumul des **bases imposables** à l'impôt sur la fortune (en euros courants) des contribuables qui ont transféré leur résidence à l'étranger depuis la création de cet impôt s'élève, selon les statistiques fiscales, à un montant de 70 milliards d'euros. Le **cumul des patrimoines effectifs** (le patrimoine réel est supérieur au patrimoine imposable en raison des exonérations éventuelles) qui appartiennent à **des personnes soumises à l'ISF, expatriées pour raisons fiscales**, actualisé en euros actuels, peut être **estimé à environ 200 milliards d'euros**.
- **La conséquence majeure des expatriations fiscales est leur impact sur la croissance économique**. Cet impact résulte principalement de la **diminution du potentiel de croissance dû à la baisse du « facteur entrepreneurial » de la croissance**. Comme souligné précédemment, les expatriations fiscales concernent en effet principalement des personnes qui jouent un rôle moteur dans la croissance économique.
- L'ordre de grandeur de la **perte de croissance** peut être estimé à **0,06 % du PIB par an**. Ce chiffre peut paraître faible à première vue mais devient en fait très significatif avec le temps. Par rapport à une situation de référence sans expatriations fiscales, **les pertes cumulées sur plus de trente ans ont pour effet d'amputer le produit intérieur annuel** d'un montant qui pourrait être actuellement **de 45 milliards d'euros, soit plus de 2 points de PIB**.

➤ **La réforme de la fiscalité du capital, un levier pour libérer notre potentiel de croissance et de créations d'emplois**

- Les coûts économiques liés au caractère atypique de la fiscalité du capital française, générés par certains comportements intérieurs⁷ et du fait des expatriations, sont très significatifs.
- Pour renforcer notre potentiel de croissance et de création d'emplois, **Coe-Rexecode avait préconisé dès 2016 une réforme de la fiscalité du capital**⁸. Celle-ci était caractérisée par un prélèvement unique et forfaitaire sur l'ensemble des revenus du capital (y compris les plus-values) ; l'intégration de l'impôt sur la détention du capital (ISF) dans ce prélèvement global ; la suppression de la plupart des « niches fiscales » devenues inutiles ; une franchise d'imposition des premiers revenus du capital, qui seraient exonérés de tout prélèvement ; une diminution des droits de donation par rapport aux droits de succession afin de faire circuler le patrimoine vers les jeunes générations.
- **Le système proposé était financièrement équilibré (pas de pertes de recettes fiscales), plus juste que le système actuel – car les gros patrimoines contribueront effectivement à l'impôt – et favorable à la croissance et à l'emploi.**

⁷ Pour les conséquences sur les comportements intérieurs, voir *L'impôt sur le capital au XXI^e siècle – Une coûteuse singularité française*.

⁸ Voir *L'impôt sur le capital au XXI^e siècle – Une coûteuse singularité française*.

- Le programme présidentiel d'Emmanuel Macron a retenu une large partie de ces propositions dont la mise en œuvre est désormais décidée pour le 1^{er} janvier 2018.

Outre ses effets positifs sur les comportements d'investissements intérieurs, évalués dans les travaux antérieurs de Coe-Rexecode, la réforme devrait permettre d'enrayer **l'hémorragie lente mais continue de ressources provoquée par les différences de fiscalité** du capital entre la France et les autres pays européens, qui **constituait un handicap pour la France**. C'est précisément ce que la présente étude a permis d'évaluer.

- **Coe-Rexecode soutient ainsi les récentes annonces faites par le gouvernement, dont la mise en œuvre contribuera à élever le potentiel de croissance de l'économie française.**

Contact presse : Camille Formentini / 01 80 48 14 80 / cformentini@footprintconsultants.fr